

Ostrá, Růžena

## Structures lexicales et oppositions sémantiques

*Études romanes de Brno*. 1987, vol. 18, iss. 1, pp. [9]-18

ISSN 0231-7532

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/113425>

Access Date: 27. 11. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

RŮŽENA OSTRÁ

## STRUCTURES LEXICALES ET OPPOSITIONS SÉMANTIQUES

1. Les unités lexicales qui constituent le lexique d'une langue participent généralement de plusieurs structures lexicales qui se distinguent les unes des autres par leur nature, par le type d'oppositions qu'elles permettent d'établir, par l'étendue relative de l'aire extralinguistique à laquelle elles correspondent, par les caractéristiques quantitatives de leur inventaire, etc. La même unité lexicale peut donc être examinée dans le cadre d'une structure onomasiologique (synonymique, antonymique, cyclique, sérielle, etc.),<sup>1</sup> d'une structure sémasiologique, d'une classe lexico-grammaticale ou encore dans le cadre d'un champ associatif ou syntagmatique. Toutes ces structures sont organisées selon les critères sémantiques, c'est-à-dire à la base des rapports sémantiques qui existent entre leurs différents membres et qui se traduisent, au niveau de l'analyse sémique, par l'identité d'un ou de plusieurs traits sémantiques et par l'opposition de certains autres traits.

1.1. Le présent article se propose d'examiner

– en quoi consiste, au niveau de l'analyse sémique, la différence entre les structures lexicales;

– quelles sont les oppositions sémantiques spécifiques que chacune d'entre elles permet d'établir;

– comment se présente, à ce niveau, le rapport entre les structures paradigmatiques et syntagmatiques.

1.2. Dans nos réflexions, nous aurons besoin de pratiquer la distinction entre les sèmes proprement lexicaux (= inhérents)<sup>2</sup> et ceux qui déterminent les combinaisons lexicales et le comportement grammatical des unités lexicales (= sèmes de classification, classèmes). Cette distinction recoupe celle qui

---

<sup>1</sup> Nous comptons nous servir du terme "structure onomasiologique" pour désigner toute structure lexicale qui est constituée par la démarche de la pensée qui va du signifié au signifiant. Cf. à ce sujet PICOCHÉ, J.: *Précis de lexicologie française*, F. Nathan, Paris 1983, p. 68.

<sup>2</sup> Pour la terminologie des traits distinctifs, cf. OSTRÁ, R.: "Anomalies sémantiques et économie de la langue", *Etudes romanes de Brno IX*, Brno 1977, p. 74–75.

divise les structures lexicales en paradigmatiques (celles qui organisent le lexique en accord avec l'organisation notionnelle du continu extralinguistique) et syntagmatiques (celles qui regardent plutôt la distribution et le fonctionnement des unités lexicales dans le discours), de même que la distinction des champs lexicaux et des classes sémantiques.<sup>3</sup>

2. Les structures onomasiologiques de différentes sortes ont cela de commun qu'elles reposent toutes sur une dimension de ressemblance: elles sont toutes organisées à la base de traits sémantiques communs aux unités lexicales qui les composent. Ces traits communs sont identiques à ceux qui constituent l'archiséme de la structure et confèrent à toute la structure l'homogénéité conceptuelle. Cela vaut pour les champs conceptuels (= synonymiques) — où c'est évident —, mais aussi pour les structures antonymiques, cycliques et, d'une certaine façon, même pour les soi-disant champs associatifs.

2.1. Les champs conceptuels sont des ensembles d'unités lexicales dont le contenu sémantique comporte des traits sémantiques communs. L'ensemble hiérarchisé de ces traits sémantiques communs constitue le sémème qui est présent dans le contenu sémantique de tous les membres de la structure en question et qui permet de les identifier comme tels. Ainsi *chaise*, *fauteuil*, *tabouret* sont sémantiquement identiques par le sémème 'objet fabriqué pour s'asseoir'; *travail*, *boulot*, *besogne* ont en commun le sémème 'activité exercée pour obtenir un résultat utile'; pour *maison*, *résidence*, *bicoque* c'est le sémème 'bâtiment d'habitation' qui permet de les identifier comme membres de la même structure. C'est d'ailleurs en vertu de ce sémème commun que les membres d'un champ conceptuel peuvent se substituer les uns aux autres — dans certaines conditions.

En même temps, les membres du même champ conceptuel s'opposent les uns aux autres grâce à la présence, dans leur contenu sémantique, de différents traits de spécification rendant compte de certaines valeurs spécifiques, notionnelles, affectives ou stylistiques, dont ils sont marqués.<sup>4</sup> C'est ainsi que *fauteuil* s'oppose à *chaise* par le trait sémantique 'avec bras', tandis que *tabouret* s'y oppose par l'absence du trait 'avec dossier'. *Boulot* s'oppose à *travail* par le trait de spécification stylistique le classant comme appartenant au langage familier, tandis que *besogne* lui est opposé par le trait 'imposé'. *Résidence* est opposé à *maison* par le trait 'luxueux', *bicoque* par les traits 'petit' et 'mal fait'.

2.1.1. Le remplacement d'un membre du champ conceptuel par un autre peut présenter des problèmes. Car s'il est possible de substituer — sans risque de fausser le sens de l'énoncé — *maison* à *résidence* ou *travail* à *boulot*, il n'est pas possible de procéder en sens inverse. C'est que *maison* et *travail* représentent les membres non marqués de l'opposition sémantique qui distingue ces deux unités lexicales de leurs synonymes respectifs et qui est une opposition du type privatif. Les sémèmes de *maison* et de *travail* sont en même temps les archisémes des champs conceptuels auxquels ils appartiennent. En leur qualité d'archisémes, ils comportent tous les traits communs à tous les

<sup>3</sup> Cf. la classification proposée par COSERIU, E.: *Principios de semántica estructural*, Gredos, Madrid 1981, p. 169.

<sup>4</sup> OSTRÁ, R.: "Le champ conceptuel du travail dans les langues romanes", *Études romanes de Brno III*, Brno 1968, p. 67 et suiv.

membres de la structure et rien qu'eux. Cela fait que, de tous les membres de la structure, ils ont la plus grande extension, leur intention étant, par conséquent, la plus petite. C'est grâce à ce fait justement qu'ils sont substituables à tous les autres membres du champ.

2.1.2. Cependant, il n'en va pas de même de l'interchangeabilité réciproque des autres membres du champ conceptuel. En effet, ceux-ci comportent dans leurs sémèmes respectifs tous les traits distinctifs de l'archisémème, mais ils s'opposent les uns aux autres par des traits sémantiques de spécification. Cette opposition est de type équipollent:<sup>5</sup> ses deux membres sont marqués. Cela veut dire que, dans les conditions normales, ils ne peuvent pas se substituer les uns aux autres: ils s'excluent.

C'est le cas des unités lexicales *chaise*, *fauteuil*, *tabouret* qui, malgré la partie commune de leurs sémèmes respectifs, ne se prêtent pas à la substitution réciproque. En effet, aucun d'entre eux ne peut être considéré comme l'archisémème du champ conceptuel respectif, de sorte que les oppositions qui existent entre eux sont équipollentes et non neutralisables. Par contre, l'opposition entre *siège* et chacune des unités lexicales mentionnées ci-dessus est une opposition privative, donc neutralisable, parce que le sémème 'siège' est l'archisémème du champ.

Ce qui a été dit au sujet de l'opposition entre *chaise* et *fauteuil* vaut aussi pour les paires *résidence/bicoque* et *boulot/besogne*.

2.2. Les champs antonymiques — que l'on a l'habitude de traiter comme contraires des structures synonymiques — présentent en réalité de nombreux caractères communs avec ces dernières.

2.2.1. Tout d'abord, toute opposition antonymique repose, elle aussi, sur une dimension de ressemblance. Il n'est donc pas possible de considérer l'antonymie comme un degré maximum de la différence de sens, comme on est parfois tenté de le faire, mais plutôt comme une des manifestations de la tendance à la dichotomisation<sup>6</sup>, c'est-à-dire de la tendance qui pousse l'homme à penser en termes opposés et à catégoriser l'expérience en termes de contrastes binaires.

Quelles sont en réalité les relations sémantiques existant au sein d'une structure antonymique?

Qu'il s'agisse de vrais antonymes (ou contraires gradables)<sup>7</sup> ou de termes complémentaires ou réciproques, les membres des structures antonymiques ont toujours en commun une partie de leur sémème. Ainsi le contenu sémantique de chacun des lexèmes contraires tels que *jeunesse/vieillesse* comporte 'période de la vie humaine' en tant que fond sémantique commun qui permet de les considérer comme membres de la même structure. A l'intérieur de cette structure, les sémèmes des deux antonymes s'opposent en fonction des traits sémantiques 'précédant la maturité' pour *jeunesse* et 'succédant à la maturité' pour *vieillesse*. Pareillement, la paire de complémentaires *marié / célibataire* a en commun l'idée de l'union par mariage et les réciproques *créancier / débiteur* sont sémantiquement unis par celle de dette.

<sup>5</sup> La classification et les noms des oppositions sont empruntés à la terminologie phonologique de l'Ecole de Prague.

<sup>6</sup> LYONS, J.: *Éléments de sémantique*, Larousse, Paris 1978, p. 219.

<sup>7</sup> PICOCHÉ, J.: Op. cit. p. 100.

2.2.2. La partie commune des sémèmes antonymiques est toute entière de l'ordre du genre hiérarchiquement superordonné (prochain ou éloigné) par rapport à l'espèce des antonymes en question. C'est pourquoi le contenu sémantique des antonymes renvoie à des ensembles lexicaux très vastes et très généraux, telles les classes.

2.2.3. Les antonymes se distinguent des complémentaires et des réciproques par le type d'opposition sémantique existant entre les membres des structures respectives. Les complémentaires et les réciproques sont mis en contraste par des oppositions équipollentes, ce qui revient à dire que l'un des éléments de la paire implique la négation de l'autre élément: celui qui est célibataire n'est pas marié, et vice versa. Les deux termes sont contradictoires.

Entre les membres d'une structure antonymique proprement dite, il y a, par contre, une opposition privative. En effet: l'affirmation

*Ce livre n'est pas grand*

n'implique pas nécessairement que

*Ce livre est petit.*

C'est que les antonymes sont des "contraires gradables", tandis que les complémentaires et les réciproques ne le sont pas: ils sont des "contraires non gradables".<sup>8</sup>

La distinction entre les contraires gradables et non gradables est fondamentale et obligatoire. S'il arrive quelquefois que l'on procède à la gradation des contraires non gradables, il s'agit d'une anomalie qui constitue en elle-même un signal annonçant au destinataire du message que le lexème non gradable est employé dans un sens spécial.<sup>9</sup> Une telle gradation concerne d'ailleurs le plus souvent diverses implications secondaires du lexème, ses connotations. En disant que

*M. X. fait maintenant plus célibataire  
qu'avant son mariage*

on procède à la gradation non pas du sémème 'célibataire', mais des connotations de ce sémème.

2.2.4. Le caractère gradable des antonymes n'est pas toujours évident. Comme une très grande partie des antonymes ne sont pas reliés par la forme (*grand / petit; bon / mauvais; jeunesse / vieillesse*), il n'est pas étonnant que l'on ait la tendance de les considérer comme tout à fait indépendants les uns des autres aussi sur le plan du contenu. En même temps, on pratique tout de même la distinction spontanée des antonymes en termes de polarité positive et négative, ce qui présuppose l'existence d'une échelle reliant par degrés les deux pôles de la paire antonymique. Ce n'est pas par hasard que la relation d'antonymie existe surtout dans les unités lexicales exprimant des qualités, des valeurs, des quantités, des rapports spatiaux et temporels, etc., donc dans les unités dont le sémème est susceptible d'appréciation, de quantification et de mesure — donc de gradation.

2.2.5. La gradabilité — qui est la caractéristique fondamentale des antonymes — est présente à chaque emploi d'un terme gradable, implicitement ou de façon explicite. La gradation est explicite dans la comparaison, dont les degrés

<sup>8</sup> LYONS, J.: Op. cit., p. 233.

<sup>9</sup> Pour les détails, voir OSTRÁ, R.: "Structure du signe lexical et les anomalies sémantiques", XIV Congresso di linguistica romanza, Atti 4, Napoli 1974, p. 327—334.

sont signalés dans la langue par des procédés grammaticaux (les affixes de gradation en tchèque) ou lexicaux (adverbes de degré en français), ou encore par des constructions et paraphrases appropriées:

*Notre maison est plus grande que la vôtre;*  
*Notre maison et la vôtre sont de grandeur différente;*  
*Les dimensions de notre maison dépassent celles de la vôtre.*

On voit que, dans la comparaison, les deux choses comparées sont explicitement mentionnées.

La gradation est implicite dans les énoncés tels que

*Notre maison est grande.*  
*Cette robe est longue.*

Bien que les adjectifs y figurent au positif, ces énoncés impliquent la comparaison avec un terme qui n'est pas explicitement mentionné et qui est le plus souvent une norme communément admise dans une communauté socio-culturelle donnée. En disant que

*Notre maison est grande,*

on veut dire en réalité que la maison est plus grande que la maison moyenne. Et en affirmant que

*Cette robe est longue*

on veut dire que la robe est longue relativement à la mode.

2.2.6. En tchèque, la gradation implicite est souvent exprimée par ce que l'on appelle comparatif absolu: en effet, le deuxième terme de la comparaison n'est pas exprimé. Les énoncés tels que:

*Je to starší člověk*

(traduction littérale: *C'est un homme plus âgé*  
 signification: *C'est un homme assez âgé*);

*Má tmavší vlasy*

(traduction littérale: *Il a les cheveux plus foncés*  
 signification: *Il a les cheveux plutôt foncés*)

pratiquent la gradation implicite en la signalant, toutefois, par l'emploi du comparatif. Notons encore qu'il s'agit là d'un procédé normal et fréquent qui semble reposer sur quelque réalité profonde de la pensée, ce qui corrobore les observations faites à ce sujet par E. Sapir.<sup>10</sup>

2.3. Il y a des structures onomasiologiques qui se distinguent tant des champs conceptuels, car elles ne sont pas organisées autour d'un sémème central, que des structures antonymiques. Ce sont des ensembles d'unités lexicales incompatibles, ordonnées en cycles ou en séries et unies par des liens de ressemblance sémantique. Cette ressemblance se situe à un niveau de généralisation hiérarchiquement supérieur, comme pour les antonymes. Cependant, à la différence des structures antonymiques, les contrastes qui caractérisent ces ensembles lexicaux comportant régulièrement plus de deux éléments ne sont pas binaires. L'incompatibilité de ces éléments (dans les limites de la même structure lexicale) est une sorte de complémentarité à plusieurs termes (donc

<sup>10</sup> SAPIR, E.: "On grading: a study in semantics", dans *Selected Writing in Language, Culture and Personality*, University of California Press, Berkeley 1949, p. 115—131.

non binaire) et elle constitue la caractéristique fondamentale des structures de ce genre.

2.3.1. Les structures ordonnées en cycles sont celles dans lesquelles chaque membre a sa place invariable entre deux éléments voisins qui délimitent en même temps son contenu sémantique. Parmi les exemples les plus éclatants d'ensembles lexicaux cycliques comptent les nomenclatures des jours de la semaine, des mois de l'année, des saisons de l'année, etc.

Ainsi le lexème *lundi* est sémantiquement défini comme 'le jour de la semaine qui vient après dimanche', *mardi* comme 'le jour de la semaine qui vient après lundi et précède mercredi', etc. Assez souvent, les éléments d'une telle structure sont comme numérotés et sont définis en conséquence. Dans ce cas, le lexème *mardi* est défini comme 'le troisième jour de la semaine en comptant à partir du dimanche' (cf. *terça feira* en portugais) ou encore comme 'le deuxième jour de la semaine' (compté à partir de lundi).

De même *janvier* sera défini comme le premier mois de l'année, etc., ce qui donne à ces ensembles l'apparence d'une organisation sérielle et pourrait provoquer des doutes sur leur caractère cyclique. Cependant, de tels doutes ne seraient pas justifiés, car les ensembles lexicaux ci-dessus n'ont pas de vrais membres extrêmes (le premier et le dernier élément): la veille de dimanche ne peut être que samedi et peu importe si dimanche est considéré comme le premier ou comme le dernier jour de la semaine.

Pareillement, le lexème *été* sera défini comme 'la saison de l'année qui suit le printemps et précède l'automne', etc. Dans les ensembles de ce genre, il n'y a pas de terme qui soit marqué par rapport aux autres ou qui soit hiérarchiquement avantagé. Tous les membres de la structure se valent à cet égard et ne se distinguent les uns des autres que par la place qu'ils occupent dans le cycle respectif.

2.3.2. Les structures ordonnées en série ont deux éléments extrêmes qui en définissent les confins; les autres membres de l'ensemble sont ordonnés entre ces deux éléments. Ce genre de structure est très fréquent dans les couches techniques de la langue où il trouve de nombreuses applications dans les taxonomies scientifiques, dans les hiérarchies diverses (celle des grades militaires par exemple) dont les éléments sont incompatibles et non gradables et leur valeur sémantique dépend de la place qu'ils occupent dans l'hiérarchie.

Le plus important des systèmes sériels ainsi définis est celui des numéraux qui s'est progressivement constitué en partie du discours indépendante et obéissant à des règles grammaticales spécifiques. Il s'agit là d'un cas exceptionnel dans le domaine des structures sérielles dont l'importance ne dépasse généralement pas le cadre du plan lexical.

Dans les couches non techniques de la langue, il y a de nombreuses séries de lexèmes gradables constituant des échelles, telles les séries tchèques

*horký — teplý — vlažný — chladný — studený — ledový*

*výborný — dobrý — špatný — mizerný*

qui correspondent aux séries françaises

*brûlant — chaud — tiède — frais — froid — glacé*

*excellent — bon — mauvais — exécration.*

Il semble, toutefois, que le caractère d'incompatibilité de telles séries n'est pas

aussi stricte que dans les structures sérielles hiérarchiques et qu'il ne se manifeste que dans des contextes bien déterminés.<sup>11</sup>

2.3.3. La taxonomie des relations de parenté peut servir d'exemple d'une structure onomasiologique hiérarchisée assez complexe et vaste, au moins dans certaines langues. En tchèque, elle représente un inventaire beaucoup plus riche qu'en français, mais sensiblement plus pauvre qu'en russe et en bulgare qui, à leur tour, sont dépassés par d'autres langues, notamment par certaines langues peu connues étudiées par les ethnologues. Les membres de telles structures, unis toujours par un fond sémantique commun, peuvent constituer des systèmes compliqués reposant sur un réseau d'oppositions équipollentes qui portent sur les traits distinctifs concernant

- a) la filiation (paternelle ou maternelle),
- b) la consanguinité (par père ou par mère),
- c) l'alliance (par époux ou par épouse),
- d) le degré de parenté,
- e) le sexe du parent.

Quand ils disposent d'un inventaire lexical assez riche, ces systèmes rendent compte de tous les rapports de parenté, y compris les distinctions les plus fines.

En comparant les langues différentes, on se rend compte que

- a) toutes les distinctions indiquées ne sont pas réalisées au niveau des unités lexicales;
- b) que les langues se distinguent les unes des autres par le nombre des oppositions sémantiques neutralisées.

Ainsi le tchèque ne réalise plus l'opposition de la filiation paternelle et maternelle et celle de l'alliance par époux et par épouse:

*strýc* désigne l'oncle paternel aussi bien que maternel;

*tchán* correspond tant au sémème 'père de l'époux' qu'à celui de 'père de l'épouse'.

En russe, toutes ces distinctions — qui avaient existé en vieux tchèque — sont conservées et exprimées au niveau des unités lexicales.

Le français pratique aussi ces neutralisations et il confond, en outre, l'alliance par époux avec la consanguinité, de sorte que *beau-père* correspond non seulement aux sémèmes 'père de l'époux' et 'père de l'épouse', mais encore à celui de 'mari de la mère'.

On voit donc que les oppositions équipollentes qui, par leur nature, ne sont pas neutralisables en synchronie, peuvent perdre leur force "incompatibilisante" en perspective diachronique. Dans la sphère onomasiologique des relations de parenté, les neutralisations sont sans doute attribuables au fait que, dans l'organisation sociale des communautés modernes, la précision des distinctions des rapports de parenté a perdu son importance.

2.3.4. Les soi-disant champs associatifs (ou analogiques) peuvent, eux aussi, être envisagés comme des ensembles onomasiologiques. Ils se composent d'unités lexicales qui correspondent à une portion déterminée de la réalité extralinguistique et se trouvent souvent associées dans le discours, et cela dans des contextes spécifiques pour chaque champ. S'il est vrai qu'ils

<sup>11</sup> LEHRER, A.: *Semantic Fields and Lexical Structure*, Amsterdam-Londres: American Elseviere, 1973, p. 29.



ne constituent pas de vraies structures (leur organisation intérieure ne repose pas sur le jeu des traits sémantiques distinctifs), mais des configurations lexicales constituées à la base des données de la réalité extralinguistique,<sup>12</sup> il serait difficile de nier l'utilité pratique de leur étude.

Les champs associatifs sont donc constitués surtout en fonction des relations habituelles que tel sémème entretient avec d'autres sémèmes et, pour cette raison même, ils se prêtent mal à la définition. Le champ conceptuel de *maison* est facilement définissable comme un ensemble structuré des synonymes de ce lexème, ces synonymes étant définis comme unités lexicales dont le contenu sémantique comporte le sémème 'maison'. Le champ associatif du même lexème est, par contre, très difficile à définir. Il peut comporter les lexèmes *cave, grenier, escalier, toit*, etc., c'est-à-dire les noms de différentes parties de la maison; ou alors les noms d'artisans nécessaires à la construction d'une maison, c'est-à-dire les lexèmes tels que *maçon, plombier, electricien*, etc.; ou encore les noms des matériaux avec lesquels la maison est construite: *briques, pierre, mortier*, etc.

En dépit de ces difficultés de définition, les champs associatifs jouissent depuis toujours d'une grande attention des lexicographes et des pédagogues à cause de la portée pratique de leur étude, dont les résultats sont largement exploités dans l'enseignement des langues.

2.4. Au-delà des structures onomasiologiques de toutes sortes qui représentent un degré inférieur, proprement lexical de l'organisation des données de l'expérience humaine sur la réalité extralinguistique, il y a les classes sémantiques qui sont de vastes ensembles de lexèmes dont le contenu sémantique possède un ou plusieurs traits distinctifs de classification (classèmes) communs. Ceux-ci fonctionnent à l'échelle de toute une catégorie lexicale (classe des objets, des activités, etc.) ou lexico-grammaticale (telle une partie du discours) et ils sont définis à la base de critères notionnels et syntaxiques. Les classèmes sont des traits sémantiques à forte récurrence qui, indépendamment de l'organisation onomasiologique, déterminent la distribution du lexème, c'est-à-dire ses combinaisons lexicales et grammaticales. Ils ont une importance primordiale pour le fonctionnement des lexèmes dans le discours, pour la façon dont ils se combinent dans l'énoncé.

Les classes représentent un degré supérieur, proprement linguistique de l'organisation des données de l'expérience humaine sur la réalité extralinguistique d'une part et, d'autre part, du fonctionnement du langage. Leur place est à mi-chemin entre le lexique et la grammaire: elles jouent le rôle de cheville entre le plan lexical et le plan grammatical de la langue.<sup>13</sup>

Les traits de classification peuvent être grammaticalisés (= exprimés par des marques formelles organisées en systèmes, telle l'opposition *masculin / féminin* en français) ou non (les substantifs animés et non animés). Ce qui importe du point de vue lexicologique, ce sont les sélections combinatoires qui sont liées à l'appartenance classématique des unités lexicales et qui président à la constitution des structures syntagmatiques.

<sup>12</sup> COSERIU, E.: Op. cit., p. 168.

<sup>13</sup> Pour les détails, cf. OSTRÁ, R.: *Structure onomasiologique du travail en français* Opera Universitatis Brunensis 191, Brno 1974, p. 106—107.

2.5. Les structures sémasiologiques qui sont des ensembles de sémèmes correspondant à un signifiant polysémique peuvent être considérées comme des structures d'interprétation: elles sont faites des acceptions que tel signifiant peut avoir dans des contextes différents. Toutes ces acceptions d'un signifiant polysémique comportent toujours un ou plusieurs sèmes communs<sup>14</sup> auxquels se joignent — selon les contextes — des sèmes contextuels.

Les oppositions qu'il est possible d'établir au sein d'une structure sémasiologique reposent toujours sur ces sèmes communs qui, toutefois, n'assurent pas l'identité notionnelle des membres de l'ensemble. Ces oppositions portent souvent sur des différences classématiques (*maison* 'bâtiment' par rapport à *maison* 'maisonnée') et marquent la distribution des acceptions différentes du signifiant en question et, à l'interprétation, elles renvoient au contexte.

3. Les structures syntagmatiques sont des ensembles d'unités lexicales pouvant virtuellement entrer en rapport syntaxique avec un lexème donné. Ces virtualités combinatoires sont fonction de certains caractères du contenu sémantique du lexème en question, en particulier des traits sémantiques de classification qui renvoient à la classe sémantique ou sémantico-syntaxique dont le lexème fait partie.

Les structures syntagmatiques, qui sont des "champs de mots" par excellence<sup>15</sup>, sont des inventaires des comportements syntaxiques du lexème examiné et elles permettent de voir comment le contenu sémantique détermine les sélections combinatoires du lexème.<sup>16</sup> Au niveau de l'analyse sémique, cette détermination se traduit par le fait que les données classématiques qui ont en même temps la valeur des indications combinatoires figurent dans le contenu sémantique du lexème en question en qualité de traits distinctifs; en d'autres termes, ces données représentent une partie intégrante de la définition sémantique du lexème.

L'organisation des structures syntagmatiques obéit aux critères des fonctions syntaxiques que le lexème examiné peut remplir dans l'énoncé et dans lesquelles il se combine avec d'autres lexèmes selon les règles de sélection propres aux sémèmes des unités lexicales combinées. Ainsi par exemple le lexème nominal *livre* appartenant à la classe des objets inanimés ne se combine pas avec le lexème verbal *voir* qui appartient, lui, à la classe des facultés propres aux êtres animés: il y a l'incompatibilité combinatoire. Or, il y a des situations où la combinaison de deux lexèmes ne se heurte à aucune interdiction combinatoire ou bien même qu'elle est indiquée. Dans ce cas, on peut parler de "solidarités lexicales".<sup>17</sup>

4. Le bref aperçu des caractères sémantiques des structures lexicales nous permet de formuler les conclusions suivantes:

4.1. Parmi les structures lexicales examinées, les structures onomasiologiques sont celles qui se prêtent le mieux à l'examen analytique parce qu'elles sont notionnellement homogènes. Le sémème qui leur assure cette homogénéité est

<sup>14</sup> PICOCHÉ, J.: Op. cit., p. 71, les appelle "sèmes nucléaires".

<sup>15</sup> Nous nous référons ici à la terminologie d'O. Ducháček, telle qu'il l'emploie par exemple dans DUCHÁČEK, O.: *Précis de sémantique française*, Opera Universitatis Brunensis, Brno 1967, p. 21.

<sup>16</sup> Cf. à ce sujet SPITZOVÁ, E.: "El campo sintáctico del substantivo *hombre* en el español moderno", *Etudes romanes de Brno I*, SPN, Praha 1965, p. 189—212.

<sup>17</sup> Le terme est de COSERIU, E.: Op. cit., p. 143—161.

un concept de l'ordre de genre prochain pour les champs conceptuels et de l'ordre de genre éloigné pour les autres structures onomasiologiques.

4.2. Grâce à cette homogénéité notionnelle, ces structures se prêtent au jeu des oppositions sémantiques qui sont soit privatives, soit équipollentes, ce qui revient à dire que les membres de ces structures sont soit substituables les uns aux autres — dans certaines conditions, soit incompatibles.

4.3. Les champs associatifs sont des configurations onomasiologiques qui, sans organisation notionnelle homogène, ne se prêtent pas à un examen analytique rigoureux.

4.4. Les classes ne prennent en considération que les caractères les plus généraux du contenu sémantique des lexèmes dont ils déterminent les virtualités combinatoires.

4.5. Les champs sémasiologiques ne présentent pas non plus une structure reposant sur l'homogénéité notionnelle, bien que toutes les acceptions du lexème polysémique respectif doivent comporter un trait sémantique commun.

4.6. Les champs syntagmatiques sont des ensembles lexicaux assez diffus et difficilement structurables. C'est que leurs caractères tiennent tant aux propriétés sémantiques des lexèmes examinés qu'à leur comportement syntaxique.